

# 18 avril 2016

1178 séance\*, conférence

## Végétalisation de milieux terrestres dégradés à partir d'espèces herbacées locales **Recueil de bonnes pratiques – Mise en place et suivi de placettes expérimentales**

par Millo Pénault - Prix de botanique 2016 de la SBG

« Au cours des 50 dernières années, l'homme a modifié les écosystèmes naturels plus rapidement et plus profondément qu'au cours de toute autre période comparable de l'histoire de l'humanité » (Lee Jong-wook, OMS, 2006). Ces dégradations sont à l'origine d'une importante disparition d'espèces animales et végétales. La restauration écologique est une discipline scientifique et technique récente en plein développement, qui vise à atténuer et compenser ces nombreux impacts, responsables de la crise de la biodiversité du XXI<sup>ème</sup> siècle. À l'heure actuelle, les démarches visant à améliorer l'état de la connaissance en restauration des écosystèmes dégradés sont nombreuses. Dans la région franco-suisse des Alpes haut-savoies, du Chablais vaudois et du Valais Occidental, un groupe d'acteurs a supervisé la mise en place et le suivi de placettes expérimentales au sein de carrières et d'alpages. Les objectifs principaux de ces essais sont de développer à la fois une filière de semences locales associées à des régions et conditions écologiques précises et des techniques de végétalisation utilisant du matériel végétal directement prélevé sur site et/ou à proximité.

Le suivi de ces placettes, effectué en Juin-Juillet 2015 lors d'un travail de Bachelor en Gestion de la Nature à hepia, a permis d'observer différentes tendances sur le développement de la végétation.



Ensemencement hydraulique réalisé le 27 Octobre 2014 à Séraussaix, sur un secteur partiellement boisé, ré-ouvert pour restituer plus de surface à l'alpage. (Source : P-A. Frossard)

---

\* Les conférences ont lieu, en général, le 3<sup>ème</sup> lundi du mois, de septembre à mai, à 20h30, au Muséum d'histoire naturelle de la Ville de Genève, route de Malagnou 1 (bus 1, 5, 8 ou 25 et tram 12). L'entrée est libre et ouverte à tous.